



FO JUSTICE GRAND EST :

TOUJOURS AU COMBAT POUR LES COLLÈGUES

En premier lieu, nous avons bataillé avec l'administration afin d'obtenir une augmentation du nombre de postes dévolus à notre région dans le cadre du CAP de mobilité des surveillants et brigadiers-chefs.

Notre mobilisation a porté ses fruits : **nous avons obtenu 40 % de postes supplémentaires par rapport au chiffre initialement annoncé.**

Bien évidemment, cela ne réglera pas à lui seul l'ensemble des vacances de postes. Mais avec les sorties des 225e et 226e promotions, nous commençons enfin à entrevoir une amélioration de la situation.

Nous le rappelons : ces avancées sont directement liées à la **réforme engagée et portée par notre organisation syndicale**, qui nous permet désormais de valider la totalité des schémas d'emplois.

VILLENAUXE : DES ANNONCES, MAIS QUELS MOYENS CONCRETS ?

Le mouvement de contestation qui s'est tenu mardi à Villenauxe a donné lieu à de nombreuses annonces : renforts en personnels, moyens techniques et transferts de personnes détenues.

Concernant les moyens humains, il convient de rappeler que **Villenauxe est actuellement l'établissement présentant le taux de couverture le plus élevé de notre DISP.**

Cela ne signifie évidemment pas qu'il n'y a pas de difficultés sur le terrain, mais avant d'annoncer des renforts, encore faut-il regarder objectivement les effectifs et les besoins réels des établissements.

Concernant les transferts, **Villenauxe bénéficiera de mouvements de personnes détenues**, notamment dans le cadre de la règle du « **un MOS pour un MOS** ». Il convient donc de remettre les annonces dans leur contexte et de ne pas laisser penser que l'ensemble de ces mouvements serait directement la conséquence du mouvement de contestation.

Quant aux moyens matériels annoncés, nous attendons toujours de savoir **lesquels, pour quels besoins et dans quels délais.**

Car il y a tout de même une question que nous sommes en droit de poser.

Lorsque l'on bloque l'établissement en expliquant que la situation est devenue ingérable et que les moyens humains et matériels sont indispensables, il faut également être cohérent dans la gestion quotidienne de l'établissement.

Difficile de comprendre que, **deux jours après un mouvement dénonçant un manque de moyens et une situation prétendument intenable, un tournoi de football entre personnes détenues puisse être organisé**, avec en plus la venue de personnes détenues provenant d'autres établissements !!!!!!!

LES 11 HEURES DE REPOS : NE PAS TROMPER LES COLLÈGUES

Nous avons également pris connaissance du pamphlet consacré à la nouvelle règle européenne concernant les 11 heures de repos entre deux missions.

Actuellement, lorsqu'un agent reprend après seulement 8 heures de repos il se met en danger lui et son équipage.

Avec cette nouvelle règle, l'administration aura l'obligation de **redonner ces 3 heures de repos sous 14 jours.**

Est-ce la panacée ? Évidemment non.

FO Justice Grand Est réclame depuis des mois l'application stricte des 11 heures de repos, et nous continuerons à nous battre pour qu'elles soient respectées.

Ce qui nous surprend davantage, ce sont ceux qui, hier encore, **dénigraient nos interventions auprès de l'ARPEJ**, allant jusqu'à les comparer à du harcèlement, et qui aujourd'hui semblent soudainement découvrir cette problématique.

Nous n'avons pas attendu qu'un texte européen fasse évoluer les règles pour défendre les conditions de travail des agents.

TOUJOURS SUR LE TERRAIN

Sur tous ces sujets, comme sur l'ensemble des dossiers concernant les personnels, **nous continuerons à défendre les collègues et à rechercher les meilleures solutions.**

Nous le faisons depuis des années, en tant qu'organisation majoritaire, aussi bien dans les urnes que par notre présence constante en réunion et surtout **sur le terrain, au contact des agents.**

Les élections professionnelles ne changent rien à notre engagement.

Tous les jours, nous sommes sur la route, dans les établissements, au contact de tous les corps et de tous les grades.

Notre ligne reste la même : **être présents, défendre les collègues et obtenir des avancées concrètes.**

Tout le monde ne peut pas en dire autant.

SLPFO UISP STRASBOURG

323 Route de Pagny

54200 Ecrouves

Mail : syndicat-fo.disp-strasbourg@justice.fr

Les délégués régionaux
A Ecrouves, le 03/10/2026

